



COMPTE-RENDU DU CCAS / CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2016

Personne absente excusée: Mme SAUVAGE Florence (rejoint les membres en début de séance du conseil municipal)

I - AFFAIRES COMMUNES AVEC LE C.C.A.S.

- . **Bilan Repas des Anciens** : Bilan très positif pour cette journée qui a, semble-t-il, bénéficié du report de la date en octobre au lieu de septembre auparavant, puisque l'assemblée a été bien plus nombreuse cette année (plus de 60 convives pour une quarantaine l'an passé), renforcée il est vrai par une promotion de « nouvelles recrues » de septuagénaires fort nourrie. Merci à l'ensemble des membres du CCAS et du Conseil pour leur enthousiasme à organiser cette rencontre fort sympathique. La date envisagée pour 2017 est celle du 2^e week-end d'octobre.
- . **Colis de Noël**: Le choix a été arrêté et la distribution aura lieu le **samedi 17 décembre 2016 à partir de 09h00**.
- . **Cérémonie du 11 novembre** : La cérémonie est reconduite sous la même forme (voir encadré infos diverses).

II – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

III - DELIBERATIONS

- 1) **Taxe d'aménagement** : Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que dans le cadre de la taxe d'aménagement, une nouvelle exonération relative aux maisons de santé est possible. Même s'il n'existe pas à ce jour de projet de maison de santé concernant notre commune, le conseil se montre favorable à l'instauration de cette exonération de taxe, à l'unanimité. Deux conditions sont à respecter pour bénéficier de cette exonération : « la maison de santé est une personne morale constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens » et la maîtrise d'œuvre doit être communale.
Cette exonération sera applicable au 1^{er} janvier 2017.
- 2) **Décision modificative** : M le maire propose le vote de crédits pour les charges de personnel en raison d'heures complémentaires effectuées pour remplacements, et en raison d'un changement de statut d'un personnel (employée auprès d'un prestataire de service sur la période janvier/juin puis recrutement en tant que personnel communal sur la période septembre/décembre 2016). Le conseil approuve à l'unanimité ce vote de crédits.
- 3) **Participation financière**: Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'étude réalisée par le SYDESL pour la réalisation de l'enfouissement des réseaux de télécommunications (en coordination avec le réseau électrique) Chemin des Ecoles et Givacière. Ces travaux correspondent à la dernière tranche d'enfouissement d'un programme débuté en 2001.
Le coût total des travaux s'élève à 7 500 € ; la part à la charge de la commune s'élevant à 50 % du coût total, soit la somme de 3 750 €.
Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour la participation de la commune de 3 750 € au SYDESL.
- 4) **Subvention Téléthon** : Dans le cadre du TELETHON du 3 décembre 2016 se déroulant cette année sur la commune de L'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE, une tombola est organisée et 1 300 cases seront mises en vente dès la fin du mois d'octobre. Le collectif intercommunal du TELETHON 2016 fait donc appel à la générosité des communes du canton pour faire un don, afin de collecter des fonds pour acheter le gros lot qui sera mis en jeu. Après débat, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'octroyer une subvention au profit du TELETHON d'un montant de 150 €.
- 5) **Communauté de communes** : Après présentation des éléments au conseil par M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité :
 - le nom de la nouvelle communauté de communes regroupant la Communauté de communes des Portes de la Bresse et la Communauté de communes Saône Seille Sâne, à savoir « Terres de Bresse ».
 - le siège social qui sera situé « rue de Wachenheim à Cuisery 71290 »
 - le nombre de représentants élus, à savoir 46 sièges pour la communauté de communes dont 2 sièges pour la commune de l'Abergement Sainte Colombe.
- 6) **Cession de bois** : Le conseil approuve la proposition des parcelles n° 24 et 25 par l'ONF pour la cession de bois programmée en 2017. Les conditions tarifaires sont inchangées par rapport à 2016.

IV – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

- 1) **Conseil communautaire** : Les réunions pour préparer la fusion ayant lieu en janvier 2017 s'organisent avec la Communauté de communes des 3S. Le PLUi est engagé : des visites sur site (commune par commune) sont en cours et le calendrier prévoit des rencontres à venir entre le cabinet d'études et les acteurs agricoles du territoire, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, afin d'élaborer le diagnostic agricole.
- 2) **Commission voirie** : Suite aux travaux d'enrobé rue du Champ Salin, une reprise des bas-côtés est en cours pour sécuriser les abords.

3) **Commission sécurité** : La commission rend compte de ses propositions d'amélioration de la sécurité en termes de signalisation (pose de panneaux supplémentaires) ou de réaménagement (carrefour, circulation sur parking). Décision est prise de hiérarchiser ces propositions, pour ensuite les chiffrer afin de permettre une programmation de travaux à venir. Les travaux de sécurisation le long de la RD 38 par la création d'un chemin piétonnier commenceront le 24 octobre.

4) **Commission bâtiments** : Reste à réaliser l'agrandissement du parking du stade sur les travaux d'investissement prévus. Suite au sinistre de l'église, seule la réfection du clocher n'a pas encore été réalisée, mais est prévue pour fin d'année.

5) **Commission cimetière** : Les 4 cavurnes commandés ont été posés et le columbarium est en attente de livraison. Les travaux d'enrobé des allées du cimetière dans le cadre de l'accessibilité sont programmés pour la semaine suivant la période de la Toussaint afin de ne pas gêner l'accès au cimetière durant cette période. Nous comptons sur votre compréhension concernant d'éventuels désagréments dus à la préparation de ces travaux.

V – INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) **Subventions extension de mairie** : En plus des subventions de l'Etat et de la réserve parlementaire, une subvention du Conseil départemental a été accordée pour le projet ; reste en attente la réponse à la demande de subvention envoyée auprès du Conseil Régional.
- 2) **FCTVA** : Une modification du système de récupération de la TVA autorise désormais les communes à bénéficier de cette récupération sur des travaux de fonctionnement d'élagage et débroussaillage, récupération uniquement possible auparavant en investissement.
- 3) **Bibliothèque** : La demande de modification des horaires d'ouverture soumise par les bénévoles (4h d'ouverture/semaine en horaires quinzaine) fera l'objet d'une demande auprès de la BDSL pour autorisation, sachant qu'un refus, associé au manque de bénévoles, pourrait malheureusement être à l'origine de la cessation des activités de la bibliothèque municipale.
- 4) **Demande** : Le conseil se prononce favorablement à la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour l'association « Soutenons Adrian », en date du 29 janvier 2017.
- 5) **Opération Téléthon** : Une réflexion est engagée sur les moyens à mettre en œuvre pour la sécurisation des lieux recevant le Téléthon sur notre commune en décembre, notamment en termes de protection des accès à la place.
- 6) **Infraction au code de l'urbanisme** : Une procédure juridique est enclenchée par la municipalité à l'encontre d'une construction irrégulière portant infraction au code de l'urbanisme.
- 7) **Sentiers pédestres** : Après visite sur site du sentier pédestre AB2 côté chemin du Vernay Morin, ressortent plusieurs difficultés à résoudre : problème d'humidité et d'accès aux engins d'entretien de la commune ; des chiffrages de travaux sont prévus pour assainir le sol et permettre un accès facilité, afin de simplifier et pérenniser l'entretien pour une fréquentation du sentier dans de meilleures conditions.

INFOS

MANIFESTATIONS A VENIR

- **Dimanche 6 novembre 2016 de 09h00 à 17h30** : Bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture organisée par les Amis de l'Ecole
- **Vendredi 18 novembre 2016 à 19h00** : Soirée Beaujolais organisée par le Comité des fêtes.

CONTROLE POTEAUX INCENDIE

La SAUR informe sa clientèle qu'en raison du contrôle des poteaux incendie jeudi 27 + vendredi 28 octobre 2016, des perturbations peuvent intervenir sur le réseau (manque de pression, eau colorée...)

DISTRIBUTION CALENDRIERS POMPIERS ST MARTIN EN BRESSE

Les pompiers de St Martin en Bresse vous informent qu'ils vont vous proposer leur calendrier 2017 à compter du samedi 29 octobre 2016. Merci de leur réserver un bon accueil.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918

**La municipalité invite l'ensemble de la population à participer à la cérémonie
vendredi 11 novembre :**

09 H 45 : Rassemblement de tous les participants devant la mairie.

09 H 50 : Départ du défilé - 09 H 55 : Dépôt de gerbes au monument aux morts.

La Fanfare Espérance de Saint Germain du Plain participera à cette cérémonie.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie par la municipalité à la salle polyvalente.